



Ville d'Osny

# **Procès-verbal du Maire**

Jean-Michel LEVESQUE



## **CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du jeudi 12 décembre 2013  
à 20 heures 30**

**Chapelle du Château de Grouchy**

# SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2013

## SOMMAIRE

2013.114 AFFAIRES GENERALES : Installation d'un conseiller municipal suite à la démission d'une conseillère municipale.

2013.115 AFFAIRES GENERALES : Détermination du nombre d'adjoints suite à la démission d'un adjoint.

### Commission des finances :

2013.116 FINANCES : Avances de subventions aux associations et aux organismes publics.

2013.117 FINANCES : Décision modificative n°3

2013.118 FINANCES : Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fondation de France solidarité Philippines.

2013.119 FINANCES : Indemnités de conseil allouées aux comptables du trésor public – Année 2013.

2013.120 FINANCES : Demande de garantie d'emprunt par la S.A. Logement Francilien pour l'opération de construction de 28 logements sociaux collectifs PLUS/PLAI au 2 rue Pasteur et réservation de logements.

2013.121 SPORTS : Création d'une installation sportive en gazon synthétique dédiée à la pratique du football – Demande de subvention auprès du fonds d'aide au football amateur.

2013.122 SPORTS : Création d'un terrain synthétique de grands jeux au stade Christian Léon – Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France.

2013.123 SPORTS : Création d'un terrain synthétique de football au stade Christian Léon en remplacement du terrain en schiste du stade Marcel Rochat – Demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

2013.124 SPORTS : Création d'un terrain synthétique de football au stade Christian Léon – Demande de subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise.

2013.125 RESSOURCES HUMAINES : Avenant au contrat de prévoyance collective garantie maintien de salaire.

2013.126 RESSOURCES HUMAINES : Création et suppressions d'emplois.

2013.127 RESSOURCES HUMAINES : Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du centre interdépartemental de gestion.

2013.128 RESSOURCES HUMAINES : Commission interdépartementale de réforme – Signature d'une convention relative au remboursement des honoraires des médecins.

2013.129 RESSOURCES HUMAINES : Nouveau programme pluri annuel d'accès à l'emploi titulaire pour les années 2014-2015.

2013.130 AFFAIRES GENERALES : Décisions du maire prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

2013.131 ESPACES VERTS : Tarifs de location et montants des dépôts de garantie pour les parcelles des jardins familiaux.

#### **Commission de l'urbanisme :**

2013.132 URBANISME : Modification du P.L.U. : Bilan de concertation.

2013.133 FONCIER : Mise à disposition d'une emprise pour antenne relais – Société SFR – Parcelle EN N°20 – La Siaule.

2013.134 FONCIER : Cession d'une emprise de 34 m<sup>2</sup> (Lot B) sur la parcelle AH n°654 – Rue des Eglantiers.

2013.135 FONCIER : Association foncière de remembrement de Génicourt – Dissolution – Acceptation d'une part du solde des actifs.

#### **Commission des affaires sociales et solidarité, petite enfance et logement :**

2013.136 SOCIAL : Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association la Croix Rouge Française – Pôle domicile Val d'Oise relative au service d'aide-ménagère pour l'année 2014.

2013.137 SOCIAL : Tarification des plateaux repas pour l'année 2014.

2013.138 SOCIAL : Reconstitution du dispositif et de la tarification du service d'aide au transport des séniors pour l'année 2014.

2013.139 SOCIAL : Convention avec l'association « Apui les Villageoises » - Avenant n°3 relatif à la tarification journalière des hébergements temporaires pour l'année 2014.

2013.140 SOCIAL : Reconstitution de l'attribution de carnets de tickets de transport en remplacement du dispositif « Pass'Local » pour l'année 2014.

2013.141 PETITE ENFANCE : Modification du règlement de fonctionnement des structures petite enfance.

---

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

**Séance du Conseil Municipal du jeudi 12 décembre 2013.**

Le douze décembre deux mille treize à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal d'Osny, convoqué légalement le cinq décembre deux mille treize s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LEVESQUE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Jean-Michel LEVESQUE, M. Jean-Claude PINQUET, Mme Nicole SIEPI, Mme Marie-Cécile JOACHIM, Mme Jacqueline SEGUIN, Mme Murielle DUFLOS, Mme Chantal DARDELET, M. Gwénohé JOSSE, M. Christian GOURMELEN, Adjoint.

M. Jean BISEAU, M. Maurice CZARNECKI, M. Bernard VERMANDEL, M. Maurice DESCAMPS, Mme Maryse GINGUENÉ, M. Jean LABBE, Mme Anne-Marie BESNOUIN, Mme Laurence TEREFEKO, Mme Barbara LEVESQUE, M. David AIME, M. Chaouki BOUBERKA (arrivé à 20h56), M. Marcel LALLIOT, Mme Maryvonne CARPENTIER, M. Jean-Yves CAILLAUD, M. Serge ARJAKOWSKY, M. Laurent ACHITE-HENNI, Mme Wilmitte GERVAIS, Conseillers Municipaux.

**A DONNÉ POUVOIR :**

Mme Audrey TAMBORINI                      à                      Mme Nicole SIEPI

**ABSENTS :**

Mme Anne-Claire DEFOSSEZ  
Mme Anne MOLLARD MINANGOY  
M. Jean-Marc SEGURA  
Mme Marie-Thérèse GROSMAITRE  
M. Mouhamadou Mustapha SECK  
M. Pascal-Eric LALMY

**SECRETAIRE DE SÉANCE :**

Mme Anne-Marie BESNOUIN

Les membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 33 suite à l'installation d'un conseiller municipal.

**M. le Maire** déclare la séance ouverte et précise qu'il y aura quelques retardataires suite à la grève dans les transports en commun, puis il donne la parole à M. Pinquet pour procéder à l'appel.

**M. Pinquet** procède à l'appel.

**M. le Maire** : Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, je souhaite rendre un hommage à Nelson Mandela disparu il y a tout juste une semaine. Cet homme de passion, de raison, de justice, de démocratie, et surtout de pardon, marque l'histoire de notre planète. Nelson Mandela, c'est aussi un Prix Nobel de la paix qui revenait de la haine et qui a tourné le dos à la vengeance. Aussi, avec l'entière modestie qui s'impose à nous au regard de ce grand homme, je vous demande de bien vouloir maintenant observer une minute de silence.

**M. le Maire** : Avant de passer au premier point de l'ordre du jour, je tiens à m'exprimer sur les raisons de l'absence des conseillers municipaux d'opposition à cette séance du conseil municipal.

La politique de la chaise vide ou courage fuyons !!! Il n'y a rien de nouveau sous le ciel d'Osny.

Pour preuve, je me suis livré à un rapide calcul arithmétique. Depuis 2008, notre conseil municipal s'est réuni 39 fois et notre tête de liste de l'opposition socialiste, n'a été présente que 25 fois, soit un absentéisme supérieur au tiers du nombre de réunions du conseil municipal.

Pour ce qui est de la commission des finances, lieu de dialogues, de débats contradictoires, critiques et si possible constructifs, comme je l'ai rappelé à maintes reprises, notre même tête de liste de l'opposition socialiste nous a honorés de sa présence sur 5 commissions alors que cette même commission s'est réunie 27 fois.

Un absentéisme supérieur à 80%.....

Donc, comme je l'évoquais en préambule : il n'y a rien de nouveau sous le ciel d'Osny.

Mais ce soir, nous avons une excuse de taille !!! Celle de ne pas vouloir assister à ce conseil de fin d'année, car le DOB n'est pas à l'ordre du jour. Je ne souhaite pas polémiquer davantage en regard d'élucubrations sans aucun fondement rapportées, ce jour, dans la presse locale.

Pour ma part, ce soir, pas de scoop, pas de coup d'éclat aussitôt avorté.

Le budget primitif 2014 sera, comme prévu, voté dans la première quinzaine de février, le 12 exactement.

En amont, le DOB aura lieu le 29 janvier.

Simple rappel de la loi pour information : l'article L.1612-2 du code général des collectivités territoriales modifié par la loi de finances rectificative n° 2012-1510 du 29 décembre 2012, prévoit que la date limite de vote des budgets locaux est fixée au 15 avril au lieu du 31 mars et du 30 avril au lieu du 15 avril de l'année de renouvellement des organes délibérants.

Dans un souci de transparence, et sans les fausses mauvaises intentions que nous prête l'opposition, nous voterons donc ce budget 2014 bien avant les élections.

Nous n'avons rien à cacher, ce budget est quasiment finalisé.

De plus, pour ne pas pénaliser encore nos concitoyens, comme le fait depuis des mois l'actuel gouvernement socialiste avec un matraquage fiscal intensif, un taux de chômage jamais atteint, une hausse très prochaine de la TVA dont les conséquences n'ont bien évidemment pas été appréhendées, un désengagement financier en regard de nos collectivités locales, des réformes non abouties à l'instar des rythmes scolaires, je

m'arrête la liste serait trop longue, je m'engage à ne pas augmenter les impôts locaux tout en continuant à gérer, concrétiser et réaliser les dossiers en cours et à venir.

Nous avons deux procès-verbaux à approuver celui du 28 juin et celui du 3 octobre 2013. Y a t-il des remarques par rapport aux procès-verbaux ? Les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

Nous passons au premier point de l'ordre du jour.

**2013.114 AFFAIRES GENERALES :** Installation d'un conseiller municipal suite à la démission d'une conseillère municipale.

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**M. le Maire** souhaite la bienvenue à M. Serge Arjakowsky.

**2013.115 AFFAIRES GENERALES :** Détermination du nombre d'adjoints suite à la démission d'un adjoint.

*Rapporteur : M. LE MAIRE*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**M. le Maire** donne la parole à M. Aimé.

**Commission des finances :**

**2013.116 FINANCES :** Avances de subventions aux associations et aux organismes publics.

*Rapporteur : M. AIME.*

**M. le Maire** souligne que c'est une délibération qui passe en général en fin d'année pour permettre aux associations de continuer à vivre avant le vote du budget puis il soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.117 FINANCES :** Décision modificative n°3

*Rapporteur : M. AIME.*

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.118 FINANCES :** Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Fondation de France solidarité Philippines.

*Rapporteur : M. AIME.*

**M. le Maire** signale qu'une action identique avait été faite pour Haïti mais avec une somme plus importante. Il y aura un article dans l'inf'Osny à ce sujet qui rappelle que les particuliers peuvent aussi verser à la Fondation de France, organisme très sérieux, et que ces dons permettent une réduction d'impôts à hauteur de 66% du montant versé. M. le Maire soumet ensuite la délibération au vote.

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.119 FINANCES** : Indemnités de conseil allouées aux comptables du trésor public – Année 2013.

*Rapporteur : M. AIME.*

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.120 FINANCES** : Demande de garantie d'emprunt par la S.A. Logement Francilien pour l'opération de construction de 28 logements sociaux collectifs PLUS/PLAI au 2 rue Pasteur et réservation de logements.

*Rapporteur : M. AIME.*

**M. le Maire** précise que ces garanties d'emprunt n'impactent pas directement les finances de la commune mais qu'il y a quand même une inscription en annexe du budget. Plusieurs garanties d'emprunt sont arrivées à échéance, ce qui permet à la commune d'en consentir de nouvelles. Le bénéfice pour la commune est d'avoir un droit de réservation sur certains logements. Il donne la parole à Mme Joachim.

**Mme Joachim** se réjouit de l'attribution de ces 6 nouveaux logements dont 2 T4 et 2 T2, ces typologies de logement étant très appréciables pour les grandes familles d'une part et les personnes seules d'autre part.

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

#### **VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.121 SPORTS** : Création d'une installation sportive en gazon synthétique dédiée à la pratique du football – Demande de subvention auprès du fonds d'aide au football amateur.

*Rapporteur : Mme SIEPI*

**Mme Siepi** propose de voter ensemble ces quatre délibérations presque identiques.

**M. le Maire** demande s'il y a des demandes d'explication et précise que c'est pour la réalisation d'un bel équipement qui est attendu et demandé par l'association du football. Il propose de regrouper ces quatre délibérations car le thème est identique il n'y a que les montants qui changent en fonction des organismes financeurs puis soumet les délibérations au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.122 SPORTS** : Création d'un terrain synthétique de grands jeux au stade Christian Léon – Demande de subvention auprès du Conseil Régional d'Ile de France.

*Rapporteur : Mme SIEPI*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.123 SPORTS** : Création d'un terrain synthétique de football au stade Christian Léon en remplacement du terrain en schiste du stade Marcel Rochat – Demande de subvention auprès de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise.

*Rapporteur : Mme SIEPI*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.124 SPORTS** : Création d'un terrain synthétique de football au stade Christian Léon – Demande de subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise.

*Rapporteur : Mme SIEPI*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.125 RESSOURCES HUMAINES** : Avenant au contrat de prévoyance collective garantie maintien de salaire.

*Rapporteur : M. PINQUET*

**M. Pinquet** précise qu'aujourd'hui 59 salariés bénéficient de ce contrat avec prélèvement sur salaire, soit 1/3 du potentiel et 7 agents adhèrent en contrat individuel avec prélèvement sur leur compte bancaire.

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**M. le Maire** précise que les points suivants de ressources humaines sont proposés sans débat et qu'ils ont été validés par l'unique représentant de l'opposition lors de la dernière commission des finances

**2013.126 RESSOURCES HUMAINES** : Création et suppressions d'emplois.

*Rapporteur : SANS DEBAT*

**VOTE A L'UNANIMITE**



**2013.127 RESSOURCES HUMAINES :** Ralliement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du centre interdépartemental de gestion.

*Rapporteur : SANS DEBAT*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.128 RESSOURCES HUMAINES :** Commission interdépartementale de réforme – Signature d'une convention relative au remboursement des honoraires des médecins.

*Rapporteur : SANS DEBAT*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.129 RESSOURCES HUMAINES :** Nouveau programme pluri annuel d'accès à l'emploi titulaire pour les années 2014-2015.

*Rapporteur : M. PINQUET*

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.130 AFFAIRES GENERALES :** Décisions du maire prises en application de l'article L.2122-22 du CGCT.

*Rapporteur : SANS DEBAT*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.131 ESPACES VERTS :** Tarifs de location et montants des dépôts de garantie pour les parcelles des jardins familiaux.

*Rapporteur : Mme DUFLOS*

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**Commission de l'urbanisme :**

**2013.132 URBANISME :** Modification du P.L.U. : Bilan de concertation.

*Rapporteur : M. PINQUET*

**M. le Maire** souligne que le code de l'urbanisme n'impose pas aux collectivités de mettre en place cette concertation mais que dans un souci d'information, de transparence et de partage de l'information, la commune a tenu tout de même à organiser cette concertation. Aujourd'hui, il est

demandé au conseil municipal de bien vouloir prendre acte du bilan sachant qu'il n'y a eu aucune remarque formulée.

Cette modification du P.L.U. porte sur trois points relativement mineurs :

\* la création d'un sous-secteur dans la zone UG pour permettre la réhabilitation d'anciens ateliers en logements, rue du Muguet, ces constructions seront certainement plus agréables que les ateliers vieillots et désaffectés,

\* la création d'un zonage adapté au parc d'activités des Beaux-Soleils et au quartier de la Ravinière anciennement compris dans le périmètre de la ZAC de la Préfecture,

\* et enfin, des ajustements au règlement visant à simplifier l'instruction des dossiers d'urbanisme et une mise à jour du rapport de présentation pour rectifier une erreur matérielle.

**M. le Maire** demande s'il y a des demandes d'interventions puis soumet au vote cette délibération.

**M. Achite-Henni et M. Labbé** se prononcent contre le bilan de la concertation.

**M. le Maire** demande à M. Labbé une explication de son vote.

**M. Labbé** : Je suis contre le P.L.U..

**M. le Maire** : vous avez pourtant voté le P.L.U., M. Labbé, ainsi que les modalités de concertation pour sa révision ? La contradiction est un peu forte.

**M. Labbé** : Je ne savais pas, je n'avais pas compris.

**M. le Maire** : Vous avez voté quelque chose que vous n'avez pas compris ?

**M. Labbé** : Oui et c'est arrivé souvent.

**M. le Maire** : Cela est bien dommage. M. Achite, avez-vous une explication de vote ?

**M. Achite-Henni** : Idem.

**VOTE A LA MAJORITE, 2 VOTES CONTRE, M. Achite-Henni et M. Labbé.**

**2013.133 FONCIER** : Mise à disposition d'une emprise pour antenne relais – Société SFR – Parcelle EN N°20 – La Siaule.

*Rapporteur : M. PINQUET*

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.134 FONCIER** : Cession d'une emprise de 34 m<sup>2</sup> (Lot B) sur la parcelle AH n°654 – Rue des Eglantiers.

*Rapporteur : M. BISEAU*

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.135 FONCIER** : Association foncière de remembrement de Génicourt – Dissolution – Acceptation d'une part du solde des actifs.

*Rapporteur : M. PINQUET*

**M. Pinquet** ajoute que le montant de la recette pour la commune sera de 51 156€.

**M. le Maire** remercie M. Pinquet pour ces précisions, puis soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**Commission des affaires sociales et solidarité, petite enfance et logement :**

**2013.136 SOCIAL** : Renouvellement de la convention de partenariat avec l'association la Croix Rouge Française – Pôle domicile Val d'Oise relative au service d'aide-ménagère pour l'année 2014.

*Rapporteur : SANS DEBAT*

**Mme Joachim** informe que c'est un renouvellement de convention et que 131 personnes Osnysoises ont bénéficié de ce service de janvier à juin 2013 ce qui fait une moyenne de 22 bénéficiaires par mois. Le taux horaire reste inchangé mais l'article 4 relatif au fonctionnement du service a été modifié pour tenir compte du fait que les heures effectuées à domicile seront désormais justifiées par télégestion.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.137 SOCIAL** : Tarification des plateaux repas pour l'année 2014.

*Rapporteur : Mme TEREFENKO*

**Mme Terefenko** ajoute qu'en 2013, il y a eu une moyenne de 27 repas par jour livrés.

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.138 SOCIAL :** Reconduction du dispositif et de la tarification du service d'aide au transport des seniors pour l'année 2014.

*Rapporteur : SANS DEBAT*

**Mme Joachim** souligne que c'est un service très apprécié. Le minibus est complet tous les jeudis, et le chauffeur est charmant avec les usagers. 275 personnes ont bénéficié de ce service du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2013.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.139 SOCIAL :** Convention avec l'association « A.P.U.I. les Villageoises » - Avenant n°3 relatif à la tarification journalière des hébergements temporaires pour l'année 2014.

*Rapporteur : Mme CARPENTIER*

**Mme Joachim** signale que durant les douze mois de l'année 2013, les 4 places ont été occupées. Il y a une liste d'attente pour d'autres personnes, mais il est difficile de faire sortir des gens qui n'ont pas de travail ni d'autre logement. Quand ils ont un suivi social, ils y restent plus longtemps que prévu. La commune prend en charge 6,50 € par jour et par personne mais seulement quand les chambres sont occupées.

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.140 SOCIAL :** Reconduction de l'attribution de carnets de tickets de transport en remplacement du dispositif « Pass'Local » pour l'année 2014.

*Rapporteur : SANS DEBAT*

**VOTE A L'UNANIMITE**

**2013.141 PETITE ENFANCE :** Modification du règlement de fonctionnement des structures petite enfance.

*Rapporteur : Mme JOACHIM*

**M. le Maire** remercie les services et Mme Joachim pour le travail accompli à l'occasion de cette nouvelle modification du règlement des structures petite enfance, en partenariat avec la CAF.

**M. le Maire** soumet la délibération au vote.

**VOTE A L'UNANIMITE**

L'ordre du jour de la séance du 12 décembre 2013 étant épuisé, M. le Maire informe l'assemblée des prochaines dates de réunion du conseil municipal :

- Mercredi 29 janvier 2014 pour le Débat d'Orientations Budgétaires,
  - Mercredi 12 février 2014 pour le vote du Budget Primitif 2014.
- M. le Maire annonce d'ores et déjà qu'il n'y aura pas d'augmentation, ni des taux de contributions directes et de taxe d'enlèvement des ordures ménagères, ni des tarifs des services municipaux.

**La séance est levée à 21h30.**

Fait à Osny, le 08 JAN. 2014



Le Maire,

Jean-Michel LEVESQUE